

Britannique à Aschaffembourg. Le premier effet en fut une déclaration du Roi de la Grande Bretagne portant , qu'on ne pouvoit entendre à aucune proposition de paix , mais qu'en cas que l'Empereur voulût se rendre à Francfort, le Roi feroit tout ce qui étoit en son pouvoir.

Sa Maj. Imp. n'hésita pas sur ces assurances, de faire de son côté tout ce qu'on désiroit d'elle ; elle retourna sans délai par Augsbourg à Francfort, d'où Mr. le Landgrave de Hesse, qui s'y rendit aussi, alla ensuite à Hanau auprès de Sa Maj. Britannique ; & muni, comme il l'étoit, d'un plein-pouvoir, il lui déclara, que Sa Maj. Imp. offroit de congédier les troupes Françoises Auxiliaires, qui lui avoient été envoyées pour faire valoir ses droits de Succession à l'Autriche, & pour défendre ses propres Etats héréditaires ; mais que pour contre, se privant d'un si puissant secours, par un effet de son amour pour la Patrie & pour la paix, elle espéroit & désiroit ce qui suit, savoir.

I. Qu'en même tems que ses troupes Auxiliaires quitteroient le Territoire de l'Empire, les troupes ennemies de leur côté évacueroient la Baviere & le Haut-Palatinat ses Etats Patrimoniaux, & les lui restitueroient ; de plus, que les Armées opposées & les troupes Auxiliaires, qui étoient sur le Meyn, abandonneroient également les Etats de l'Empire, qui seroient remis sur le même pied & dans l'état où ils étoient immédiatement après la mort de l'Empereur Charles VI.

II. Que les Pays héréditaires de l'Empereur étant ruinés & déserts, on chercheroit & on trouveroit des expédiens pour procurer une certaine somme par mois, pour le maintien de sa dignité & pour l'entretien de ses troupes, jusqu'à ce que les affaires fussent mises sur un pied essentiellement durable, par
le